63% des destructions d'emploi dans l'industrie française dues à la mondialisation !

17/08/2010 à 6h02

Depuis 1980, l'industrie française a détruit près de 2 millions d'emplois. Un document de Bercy estime que, entre 2000 et 2007, 63 % de ces destructions sont le fait de la concurrence internationale. Une étude que le ministère de l'Économie assume mal.>

A quelques jours de la présentation de son projet de « *nouvelle politique industrielle* », Nicolas Sarkozy a sans doute eu vent du document de travail publié par la très sérieuse Direction générale du Trésor et de la politique économique (DGTPE). Si le Président, qui se rêve comme le meilleur opposant à la « *France sans usine* », avait encore des doutes sur l'ampleur de la tâche qui l'attend, les résultats de cette étude ont dû définitivement les dissiper.

> ***La faute en revient à la désindustrialisation en marche dans le pays depuis le double choc pétrolier des années 80 et la politique de désinflation de la décennie suivante. 2 emplois détruits sur 5 le sont à cause de la Chine et des autres pays dits émergents.***

Ce phénomène s'est accéléré une première fois depuis 2000, avec la montée des délocalisations dans les pays émergents comme l'analyse l'étude et une seconde depuis la crise de 2007. En 1980, l'industrie au sens large avec ses services attachés, comme l'intérim, employait 6 millions de personnes. 27 ans plus tard, elles n'étaient plus que 4,6 millions. Et à peine 4,1 millions, selon nos calculs à la fin de l'année 2009. 2 millions d'emplois détruits purement et simplement.

Montée de la Chine

« *Sur la période 2000-2007, 63 % des destructions d'emplois, soit 282 000 postes temps pleins s'expliquent par la seule concurrence étrangère, contre moins de 45 % sur l'ensemble de la période d'étude* », précise Lilas Demmou, l'auteur de l'étude. En gros, le rythme des destructions est deux fois plus intense entre 2000 et 2007, un peu moins de 70 000 par an, qu'entre 1980-2000…Et l'économiste de préciser dans son étude: « *104 000, soit 23 % des destructions observées seraient imputables à la concurrence des pays émergents.* » Traduction: 2 emplois détruits sur 5 le sont à cause de la Chine et des autres pays dits émergents. Pour le reste, il convient de regarder en direction des pays développés comme l'Allemagne qui a poursuivi, durant les 5 dernières années, une politique de compétitivité pénalisante pour ses concurrents – dont la France.

Mais le mouvement de transfert de la production industrielle dans les pays émergents ne fait que s'amplifier. Depuis juin 2007, on est passé de 70 000 destructions d'emplois annuelles à 120 000. Christian Estrosi, ministre de l'Industrie et auto-proclamé ministre des ouvriers, a beau faire le pompier. Ses interventions ici et là sur les projets de fermetures de sites des grands noms de l'industrie arrivent toujours trop tard. De la raffinerie de Total à Dunkerque au site de production d'écrans plats de Philips à Dreux, les plans des multinationales sont déjà depuis longtemps sur les rails.

En 30 ans, ces firmes ont muté. Elles ne daignent conserver un outil de production dans les pays développés qu'aux termes d'une analyse de coûts sophistiqués. Elles n'acceptent désormais de produire en France que sur la base de rendements hyper-importants, et par conséquence très peu gourmands en emplois. Regardons dans le détail l'analyse de la DGTPE: pour un milliard d'euros de production industrielle, l'industrie employait 18 500 personnes en 1980, elle n'en emploie plus que 3 900 aujourd'hui. Soit un rapport de 1 à 4,5, deux fois plus

vite que les salaires et le PIB !!! Pour cet effort de productivité les salariés n'ont donc perçu qu'une infime partie de cette richesse. Ils ont surtout du assumer la précarisation de leur emploi ou, pire, son transfert dans d'autres pays.

Alors où est passé l'essentiel de ce gain de productivité engendré par cette formidable redistribution des cartes ? Une étude de la banque Natixis lève une partie du voile : 56 % des exportations de la Chine, le nouvel «*atelier du monde*», sont à créditer aux comptes des multinationales. Ainsi, l'organisation de la globalisation, depuis les choix des pays de production, jusqu'aux lieux de consommation, en passant par les filiales off shore où sont logés l'essentiel des profits, est-elle pensée pour leur plus grand avantage, et in fine, celui de leurs actionnaires.

Dans son étude la DGTPE le dit à mot couvert. Les Échos, le quotidien économique de référence, n'ont voulu retenir qu'une conclusion tronquée en forme de plaidoyer pro-domo de la globalisation: « *la concurrence en provenance des pays à bas salaires n'explique donc qu'une part limitée de la détérioration de l'emploi industriel* » ! Pourtant Lilas Demmou, l'auteur de l'étude, conclut, elle, très différemment dans un langage cependant très pudique : « *il apparaît (…) une accélération des destructions d'emplois imputables à la concurrence étrangère dans la dernière décennie.* » Plus clair, dans la novlangue de Bercy, tu meurs.

Marianne